

Les crédits

pendant la course au leadership, lesquels sont rapportés dans un article du *Ottawa Citizen* du 13 octobre 1990. Cela concerne M. Chrétien et le titre est *Who's in charge?*, avec un point d'interrogation bien sûr, mais c'est un article que je recommande aux gens, s'ils veulent le lire, parce qu'on y demande: *Who's in charge* au Parti libéral du Canada? Mais il n'y a pas de réponse, ceci dit en passant.

M. Chrétien, lui, au sujet de la TPS, avait déclaré, pendant la course au leadership, que pour sa part, c'était dangereux de l'annuler, si on n'avait pas d'alternatives. C'est ce qu'il avait dit à ce moment-là, pendant la course au leadership. Mais en plus de cela, il avait dit, et je le cite. . . remarquez que je prends cela du *Ottawa Citizen*, je lui laisserai la responsabilité de déterminer si c'est exact ou non, mais il cite M. Chrétien sur le sujet comme ayant dit:

[Traduction]

«Traditionnellement, au Canada, le Sénat ne bloque pas les mesures financières.»

[Français]

C'est ce qu'il aurait dit à un moment donné.

Plus tard, il aurait dit, et là, il change d'opinion:

[Traduction]

«J'ai mon opinion personnelle, mais je ne suis pas le seul au Parti libéral.»

[Français]

Un grand, grand geste de leadership!

Par la suite, il aurait dit qu'il laissait le Sénat faire à sa guise. Mais ensuite, il aurait déclaré, un peu plus tard, quand le Sénat aurait annoncé qu'il tuait la TPS:

[Traduction]

«Ils feront tout ce que je ne veux pas qu'ils fassent.»

[Français]

Je veux juste terminer rapidement, monsieur le Président, en citant le député de la région d'Ottawa, qui est ici à la Chambre, le député d'Ottawa-Sud qui s'appelle John Manley, lequel est le *junior finance critic* et qui aurait dit ceci:

[Traduction]

«Il dit qu'il appuie les efforts du Sénat, mais il craint que dans la bataille pour l'opinion publique, l'utilisation de mirlions soit coûteuse pour le Parti libéral. Personnellement, je trouve ces mesures d'obstruction déplorables et

je ne pense pas que les Canadiens souhaitent que la politique se décide de cette façon.»

[Français]

C'est ce qu'il aurait dit, monsieur le Président.

Alors, je veux demander à la députée de Hamilton-Est quelle était sa position pendant la course au leadership et si oui ou non elle est d'accord sur la position de son nouveau chef, M. Chrétien ou si elle a maintenu la position qu'elle devait avoir, elle, à ce moment-là?

Mme Sheila Copps (Hamilton-Est): Monsieur le Président, le député connaît le Président de l'autre endroit, M. Charbonneau, qui a décidé la semaine dernière que les règles, cela n'existait plus.

[Traduction]

Monsieur le Président, s'il peut défendre ici la position de ses collègues du Sénat qui sont prêts à jeter le Règlement aux orties, lui-même et ses collègues de la Chambre des communes sont complices de la destruction de la démocratie. On peut parler de n'importe quel mouvement démocratique dans le monde, mais il reste que respecter le Règlement de la Chambre et du Sénat est l'un des principes essentiels de la démocratie. Si vous n'aimez pas le Règlement de la Chambre et du Sénat, il suffit que vous proposiez de le modifier. En 1986, un parti politique a proposé une motion à l'unanimité en faveur d'un Sénat élu. C'était le Parti libéral.

• (1720)

Ce gouvernement est hypocrite, monsieur le Président, avec le premier ministre qui se plaint du Sénat, mais qui n'a pas perdu de temps pour y nommer ses amis. Et qui est maintenant président du Sénat? L'un des personnages clés qui, dans les coulisses, a orchestré le renversement de Joe Clark. Vous connaissez l'histoire; moi aussi. C'est aussi clair que le livre écrit par L. Ian MacDonald, biographe officiel du premier ministre.

Manifestement, monsieur le Président, je respecte le Règlement. Je suis prête à le modifier de façon démocratique pour un Sénat élu et je souhaite que les faux jetons du côté du gouvernement à la Chambre soient prêts à se lever et à appuyer la demande d'un Sénat élu formulée par les libéraux en 1986.

M. Charest: J'invoque le Règlement, monsieur le Président. J'aimerais que le procès-verbal indique très clairement que la députée de Hamilton-Est a refusé de répondre aux questions que je lui ai posées.